Formule 2
AVIS D'APPEL
(*Code criminel*, articles 813 ou 830 et
Règles de procédure en matière criminelle, règle 40)

ONTARIO
COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

_____
N° du dossier de la cour (s'il est connu)

_____
Région

ENTRE :

SA MAJESTÉ LA REINE

l'appelante/l'intimée

- et -

(nom de l'accusé)

l'appelante/l'intimée

SACHEZ que _____
(indiquer le nom de l'accusé(e) ou le nom du dénonciateur,
ou le procureur général de _____ au nom de Sa Majesté la Reine)

interjette appel

(préciser : de la condamnation, de l'ordonnance ou de la sentence (sous-alinéas 813a)i), ii)), de l'ordonnance arrêtant les procédures sur une dénonciation ou rejetant une dénonciation, ou de la sentence (sous-alinéas 813b)i), ii)) ou de la condamnation, du jugement ou du verdict d'acquittement ou de toute autre ordonnance ou décision définitive (paragraphe 830(1)), rendu(e))

_____

_____
(énumérer les infractions)

rendu(e) par Son Honneur le juge _____ de la Cour de justice de l'Ontario

à(au) _____ (Ontario) le _____ 20 _____ .
(date)

LES DATES AUXQUELLES LA COUR DES POURSUITES SOMMAIRES A ENTENDU LA PREUVE SONT LES SUIVANTES :
(préciser toutes les dates auxquelles la preuve a été entendue)

_____

LES MOYENS D'APPEL SONT LES SUIVANTS :

1. Que
   (indiquer les moyens d'appel, en tenant compte des motifs, autorisés par la disposition législative en vertu de laquelle l'appel est interjeté (par ex., la nécessité de démontrer une erreur de droit, un excès de compétence ou un refus ou défaut d'exercice de compétence si l'appel est interjeté en vertu du paragraphe 830(1))

2. Que

3. Tout autre moyen conseillé par l'avocat(e) et autorisé par l'honorable Cour.

À L'AUDITION DE L'APPEL, L'APPELANT(E) SE FONDERA SUR CE QUI SUIT :
(indiquer les documents tels que transcriptions, etc. sur lesquels l'appelant(e) se fonde)
1.

LE REDRESSEMENT DEMANDÉ EST LE SUIVANT :
1. Une ordonnance accueillant l'appel

L'APPELANT(E) PEUT RECEVOIR SIGNIFICATION DES DOCUMENTS SE RAPPORTANT À L'APPEL :

1. En conformité avec la règle 5, par
   (préciser l'adresse et le numéro de télécopieur)

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

FAIT à(au) _____ (Ontario)

ce _____ jour de _____ 20 _____ .

_____
Signature de l'appelant(e) ou de son avocat(e)

_____

_____

_____

_____

_____
(indiquer le nom et l'adresse, ainsi que les numéros de téléphone et de télécopieur)

Formule 3
FEUILLE ARRIÈRE

N° du dossier de la cour

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

SA MAJESTÉ LA REINE

- et -

(nom de l'accusé(e)/du(de la) requérant(e)/de l'appelant(e)/de l'intimé(e

_____
Avis d'appel, formule 2

_____
(*Règles de procédure en matière criminelle*, formule 3)

_____
(nom de l'avocat)

_____

_____

_____
(adresse complète de l'avocat)

_____
(numéros de téléphone et de télécopieur de l'avocat,
y compris l'indicatif régional)

Sauvegarder Imprimer Effacer